

soigner leurs enfants, qui, si elles s'absentent, sont surveillés par une femme spécialement chargée de ce service. Un médecin est attaché à la cité. Tous ces avantages sont compris dans le prix du loyer.

Grâce aux prix modérés de leurs loyers, les ouvriers de M. Godin peuvent faire des économies sur leur salaire; il ne sont pas étrangers aux bienfaits des associations de secours mutuels; ils en ont une qu'ils administrent eux-mêmes. A. ROUSSET. (Moniteur industriel).

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence-Havas nous transmet les télégrammes suivants :

Southampton, 28 octobre, soir.

Le Shannon est arrivé avec les malles des Indes occidentales, du Mexique, du Pacifique et de la Nouvelle-Zélande. Il apporte 4,319,510 dollars. Les nouvelles de Saint-Thomas sont du 14, de la Vera-Cruz, du 22, et de Valparaiso du 17. Les républiques américaines du Sud, resserrent toujours leur alliance et continuent à fortifier leurs ports pour les mettre à l'abri d'une attaque de l'Espagne. Le gouvernement de l'Equateur a décrété l'expulsion de tous les Espagnols qui ne voudraient pas se naturaliser dans un délai de 56 jours. Plusieurs mines d'opale ont été découvertes dans le Honduras.

Le bruit courait d'une conspiration qui s'ourdrait dans la république de San Salvador pour amener une nouvelle révolution. La tranquillité règne actuellement.

L'escadre espagnole était à Papete (île de la Société, Océanie), le 7 juillet, et devait partir, quelques jours après, pour Manille.

La Martinique, 13 octobre. — Le temps a été très orageux pendant la dernière quinzaine. Le commerce en importations a été très actif dans la dernière quinzaine de septembre.

Vienne, 29 octobre.

Avant-hier soir, on a arrêté à Pragu un individu sérieusement soupçonné d'avoir voulu commettre un attentat sur la personne de l'Empereur François-Joseph Cet individu, qui est garçon tailleur, fut remarqué par le capitaine anglais Palmer au moment où il levait de la main droite un pistolet chargé à balle lorsque l'Empereur sortant du théâtre tchèque, allait monter en voiture. Le capitaine Palmer s'empara aussitôt de cet individu qui a été livré à la justice.

Alexandrie, 27 octobre.

M. Hacquard, consul de France à Damas, est mort le 19 à Beyrouth, frappé d'une attaque d'apoplexie soudaine dans une visite qu'il faisait avec sa famille chez les sœurs de l'Orphelinat. On lui a fait de magnifiques funérailles.

Genève, 29 octobre.

Le parti conservateur est resté victorieux dans les élections pour le conseil national qui viennent d'avoir lieu dans notre ville.

MM. Camperio, Pictet de Larive, Fride- rich et Vessel ont été élus.

Berlin, 29 octobre.

La Banque de Prusse a réduit son es- compte à 4 1/2 0/0 et le taux des avances sur marchandises et sur effets à 5 0/0.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant, extrait de nos correspondances :

Paris, 29 octobre.

L'Empereur et l'Impératrice, par suite du retour du beau temps, ont repris le

projet d'aller passer une partie du mois de novembre à Compiègne, Leur départ aura lieu le 6 ou le 7. On pense néanmoins que leurs Majestés rentreront au palais des Tuileries plus tôt que l'année dernière, malgré les travaux qui se poursuivent dans l'aile du bord de l'eau de ce palais, et qui ne laissent pas d'être assez incommodes pour les personnes de la cour qui habitent les appartements voisins de l'ancien pavillon de Flore.

Le *Mémorial diplomatique*, dont les renseignements font autorité relativement aux affaires du Mexique, donne de nouvelles explications sur la mission du général Castelnau.

D'après la feuille hebdomadaire, le général serait autorisé à se rallier à toute combinaison qui permettrait à nos troupes d'évacuer le Mexique en assurant l'exécution des arrangements conclus avec le gouvernement de l'empereur Maximilien.

A la date des dernières nouvelles de la Vera-Cruz, toutes les tentatives faites pour obtenir l'abdication impériale auraient échoué devant la résolution exprimée par le jeune souverain de rester sur son trône et de se défendre jusqu'à l'extrémité contre les dissidents.

De son côté, la *Patrie* publie une lettre d'un officier de l'état-major particulier de l'Empereur Maximilien. Il résulte de cette lettre que l'armée française s'embarquera tout entière et en une seule fois pour rentrer sur le sol de la mère patrie. Quant à l'Empereur Maximilien il serait toujours résolu à faire face à Juarez avec ses seules forces.

Le prince de la Tour d'Auvergne, a été reçu hier à Saint-Cloud, en audience de congé par l'Empereur.

On écrit de Berlin que la santé de M. de Bismark est fort loin d'un rétablissement complet. C'est à ce point qu'il serait question de lui donner momentanément un successeur. On parle de M. le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris.

Un télégramme de Vienne semble confirmer la nouvelle de la nomination de M. de Beust. Suivant cette dépêche, le nouveau ministre prêterait serment à Prague, lundi prochain. Un projet de réorganisation de l'armée émanant du ministère de la guerre pose en principe le service obligatoire pour tous les citoyens. La durée du service militaire serait réduite.

M. le marquis de La Valette, à peine arrivé en Périgord, a dû partir pour Londres afin de se rendre auprès de M. le comte de Flahault, sérieusement malade.

La *Liberté* vient de recevoir un premier avertissement pour un article de M. Clement Duvernois.

Voici quelques nouveaux détails à ajouter à ceux relatifs au doublement du capital du Comptoir d'escompte. Le capital du Comptoir sera élevé de 40 à 50 millions. Les nouvelles actions seront intégralement attribuées, action par action, aux porteurs des actions anciennes, sans aucun avantage au profit spécial du fondateur et des administrateurs. Les actions nouvelles seront émises à 625 francs, la prime de 125 francs représentant le fonds de réserve de 10 millions actuellement existant, et qui, par le fait, s'élèvera à 20 millions.

Le monde parisien est tout ému d'un duel dans des circonstances exceptionnelles qui eurent lieu, dit-on, la nuit d'avant hier, entre un officier de zouaves et M. Seguin, homme fort connu dans le monde de la Bourse. Les deux adversaires se seraient battus au fleuret sous un réverbère à la suite d'une querelle de jeu. M. Seguin a été tué. L'affaire s'instruit.

Pour toute la Correspondance : J. REBOUX.

Le *Moniteur* annonce que l'Empereur vient de recevoir des adresses par lesquelles les conseils municipaux d'un grand nombre de communes visitées, sur les or-

dres de Sa Majesté, par les généraux de Failly, de Wauvert de Gonlis et Favé, transmettent à Sa Majesté les remerciements des victimes de l'inondation qui ont participé aux secours distribués en son nom, et expriment les sentiments de profonde reconnaissance avec laquelle la population tout entière a accueilli la mission confiée par l'Empereur à ses aides-de-camp.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le Journal ne paraîtra pas jeudi à cause de la fête de la Toussaint.

SOUSCRIPTION

Ouverte au bureau du JOURNAL DE ROUBAIX pour les familles des victimes du choléra, à Wattrelos.

DIX-SEPTIÈME LISTE	
M. Delcourt Deplacé	60 fr.
Quelques bons tisserands	150
Collectes diverses	100
	310
Montant des seize listes précédentes	18,150
Total	fr. 18,460

Les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent de la classe de 1865 qui, n'étant pas appelés, sont inscrits sur les contrôles de la réserve, viennent d'être dirigés sur les dépôts d'instruction des armes respectives auxquelles ils appartiennent et dans lesquels ils seront exercés pendant une première période de trois mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre prochain.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

CLASSE DE 1866.

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 21 mars 1832 concernant le recrutement de l'armée; notamment les articles 5, 6, 7, 8, 11 et 38 de la dite loi :

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Art. 1. — Tous les jeunes gens domiciliés dans la ville de Roubaix, soit qu'ils y soient nés ou non, et compris par leur âge dans la classe 1866, et subsidiairement leur père, mère ou tuteur, ou à défaut les personnes chargées de les suppléer, sont tenus de se présenter au secrétariat de la Mairie à dater du lundi 5 novembre jusqu'au 28 du même mois, afin de donner toutes les indications nécessaires à leur inscription au tableau de leur classe. Ceux qui ne sont pas nés à Roubaix devront se munir de leur acte de naissance.

Art. 2. — Les jeunes gens qui se présentent étrangers ou fils d'étrangers non naturalisés, devront également se présenter dans le même délai, pour leur inscription temporaire, et la production des pièces justificatives de leur extranéité. Toutes ces pièces devront être immédiatement produites pour être soumises à l'examen de M. le Préfet, et, s'il y a lieu, du Tribunal civil pour juger de leur validité.

Art. 3. — Les jeunes gens compris dans la classe 1866 sont ceux qui sont nés depuis le 1er janvier 1846 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Art. 4. — Les père, mère ou tuteur des jeunes gens qui sont compris dans cette classe et qui appartiennent à des corps d'armée, ou autrement, devront aussi se présenter pour faire inscrire ces jeunes gens au tableau de leur classe et justifier de leur activité de service.

Art. 5. — Les jeunes gens qui résident à Roubaix sans y avoir leur domicile, devront justifier de leur inscription au ta-

bleau de recensement de la commune de leur domicile, à défaut de quoi, ils seront inscrits, s'il y a lieu, au tableau de recensement de cette ville.

Art. 6. — Le présent arrêté sera publié et affiché partout où besoin sera.

ERNOULT-BAYART.

Le Journal des Villes et des Campagnes parle de réformes importantes qui viendraient d'être mises à l'étude par l'administration de la télégraphie. Ces réformes seraient de deux sortes. Les unes porteraient sur les tarifs actuels, les autres sur l'établissement même des lignes télégraphiques.

Le port des dépêches télégraphiques, comme celui des lettres, serait assujéti à une taxe uniforme et réduite pour tout l'intérieur de la France.

D'autre part, sur les lignes principales du réseau, les fils seraient enfermés dans des conduits souterrains, au lieu d'être fixés à des poteaux; on éviterait ainsi les fréquentes perturbations causées par les influences atmosphériques et on assurerait la parfaite régularité du service.

Cependant, comme l'établissement de ces lignes enfermées exigerait une dépense considérable, les travaux, au lieu d'être entrepris simultanément, seraient répartis sur un assez grand nombre d'années.

Quant à la réduction des tarifs, il paraît que la mesure déjà adoptée en principe serait réalisée dans un avenir très prochain. Nous laissons la responsabilité de ces renseignements au Journal des Villes et des Campagnes.

Toutefois, dit le *Nouvelliste de Rouen*, nous ferons remarquer que les lignes souterraines coûtent fort cher et qu'il nous paraît peu probable qu'on y ait recours. En effet, ces lignes coûtent 30,000 francs par fil et par kilomètre. Il ne faudrait pas dépenser moins de 200 millions pour en fermer dans des conduits souterrains les fils de nos principales lignes. La dépense ne serait pas en rapport avec les avantages qu'on pourrait obtenir de ce système.

Quant à la réduction des tarifs, elle devra s'effectuer tôt ou tard. L'exemple de la réduction des tarifs des postes est de nature à encourager l'administration à faire des réductions notables. D'après nos renseignements particuliers, la plupart des inspecteurs des lignes télégraphiques sont d'avis que la réduction des tarifs devrait s'effectuer immédiatement. Plusieurs d'entre eux ont écrit au directeur général des télégraphes pour lui demander de faire l'expérience de cette réduction dans leurs circonscriptions; ils croient qu'elle triple-rait les recettes en généralisant l'usage des correspondances par lignes télégraphiques.

La suppression d'un membre de phrase a rendu intelligible un article qui a paru dans notre dernier numéro et que nous rétablissons ainsi :

On nous écrit pour nous prier d'attirer l'attention de l'Administration municipale sur la nécessité d'éclairer la route de Lannoy, dans la partie du territoire de Roubaix. La canalisation est faite jusqu'à Lannoy, il n'y a rien qui puisse s'opposer à la suppression des lanternes, dont l'emploi est d'ailleurs très coûteux.

Le chemin de l'Épeule est aussi très fréquenté et son éclairage laisse beaucoup à désirer; il y a donc lieu d'espérer que l'Administration municipale ne tardera pas à faire droit à la réclamation dont nous nous faisons l'interprète.

La grève des mineurs peut être considérée comme terminée; une grande partie des ouvriers ont repris leur travail.

Les troupes de Douai, Arras et Lille, qui se trouvaient sur les lieux de la grève, ont regagné leurs garnisons respectives. Celles de Lille sont rentrées hier au soir vers huit heures.

A dater de jeudi prochain, 1^{er} novembre.

des omnibus, construits sur le modèle de ceux de Paris, feront le service entre Roubaix et Tourcoing.

Le prix maximum des places dans les voitures sera de trente centimes à l'intérieur, et de vingt-cinq centimes pour les places de banquettes extérieures.

Le train venant de Busigny, qui devait arriver dimanche soir, à Lille, à 9 h. 45, n'est entré en gare qu'à 11 h. 20 m. Ce retard a été occasionné par la rupture d'un accessoire au tiroir de la machine.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dimanche après-midi, chez M. Pollet-Pollet, maire de Wattrelos.

Il a été rapidement comprimé et la perte est peu importante.

Le 26 octobre, le sieur Henri Mourisse contre-maître de la filature de M. Delannoy, maire de Lys-lez-Lannoy, a voulu remettre une courroie à l'arbre de transmission de la machine, lorsqu'elle était en mouvement.

Ce malheureux a eu le bras gauche arraché et a reçu diverses contusions sur le corps; vingt minutes après il expirait. Il n'était âgé que de 18 ans.

On a débarqué, ces jours derniers, dans le port de Dunkerque, cent soixante colis renfermant des objets que la Russie envoie à l'Exposition universelle.

Les ports russes devant être incessamment bloqués par les glaces, et la navigation de la mer Baltique arrêtée, pour ne recommencer que vers le mois de mai, époque de l'ouverture de l'Exposition, on a été obligé d'envoyer, dès à présent, les produits pour lesquels on voulait profiter de la voie de mer, beaucoup moins coûteuse que les lignes ferrées.

Samedi dernier a été faite, par M. Delbecq, vice-président de la Compagnie du chemin de fer du Nord, la réception de la partie de la ligne de Roubaix à Amiens comprise dans le territoire de la Seine-Inférieure.

Dans une quinzaine de jours doit être effectué le contrôle de la voie par les ingénieurs de l'Etat.

Il se confirme que le chemin de fer de Roubaix à Amiens sera livré à la circulation le 1^{er} janvier 1867.

(Courrier du Havre.)

Nous lisons dans l'*Industriel alsacien* : « Les Cités ouvrières sont fréquemment visitées par des hommes éminents de toutes les parties de l'Europe, dans le but, soit de connaître ce qui a été fait à Mal-

house, soit de l'imiter ailleurs. Hier encore, elles ont été parcourues et étudiées dans tous leurs détails par une Commission spéciale que l'Administration communale de la ville de Liège vient d'insituer pour l'examen des diverses questions relatives à la construction de maisons ouvrières. »

Cette Commission, composée de MM. Fétu, échevin; Bury, avocat, membre de la Commission des hospices; Beckers, avocat général, membre du bureau de bienfaisance; Blondin, ingénieur de la ville, et Fallize, secrétaire communal, a examiné avec la plus grande attention toutes les parties qui constituent nos Cités : maisons, salle d'aile, restaurant, boulangerie, bains et lavoirs, etc., et a pris tous les renseignements nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. »

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 28 octobre
Sommes versées par 50 déposants dont 4 nouveaux 6-457
47 demandes en remboursem. 10-848-10
Les opérations du mois d'octobre sont suivies par MM. Réquillart-Dessart et Alfred Motte, directeurs.

férencé par l'élite des négociants italiens. C'était la demeure de Guillaume Van de Werve, seigneur de Schilde.

Bien que ce gentilhomme ne s'occupât pas lui-même de commerce, parce que les familles aristocratiques du Brabant ne considéraient pas le négoce comme une occupation digne d'un noble (1), il se montrait cependant très-affable et très-hospitalier vis-à-vis de tous les étrangers dont la naissance lui permettait la fréquentation familière. De plus, il était extrêmement riche, grand et généreux dans sa manière de vivre, et s'exprimait assez bien en trois ou quatre langues pour pouvoir prendre part, dans ces idiomes, à une conversation agréable ou utile.

Il y avait encore d'autres raisons pourtant de l'affluence de nobles étrangers chez M. Van de Werve. Il avait une fille, nommée Marie, d'une beauté extraordinaire, si aimable et en même temps si modeste et si retenue au milieu de tous ceux qui rendaient à l'envi hommage à sa grâce, que, dans l'enthousiasme de leur nature méridionale, les gentilshommes étrangers l'appelaient la *biundu meraviglia*, la blonde merveille.

Un matin de l'année 1550, la belle Marie Van de Werve se trouvait, dans la demeure de son père, assise dans un fauteuil richement sculpté. La jeune fille devait être revenue depuis peu de l'église, car elle tenait encore en mains son

chapelet de pierres précieuses et son chaperon ou sa faulle était suspendue à côté d'elle à une autre chaise. Une pensée joyeuse, et qui remplissait son cœur d'une douce attente, l'occupait sans doute en ce moment; un sourire presque insaisissable, mais éloquent comme un reflet de l'âme, se jouait sur ses lèvres, tandis que ses yeux, levés au ciel, semblaient implorer une grâce de Dieu.

Derrière elle, au mur de la salle, était suspendu un tableau, où le grand maître Jean Van Eyck avait représenté la Vierge priant dans la solitude, au moment où elle ignore encore la sublime destinée qui l'attend.

L'artiste avait prodigué dans ce chef-d'œuvre les plus ardentes inspirations de son pinceau et poétique génie, car l'image semblait vivre et penser. Elle ravissait par la douceur des traits du visage, par le calme majestueux de l'expression, par la tendresse de sourire, par le regard plein d'amour et de quiétude qu'elle adressait de la terre au ciel.

Il y avait une saisissante ressemblance entre la création du peintre et la jeune fille qui était assise devant, presque dans la même attitude.

En effet, la jeune Marie Van de Werve était aussi belle que la poétique représentation de sa patronne. Elle aussi avait de grands yeux bleus, dont le regard, quoique calme et rêveur, annonçait une sensibilité profonde et une âme tendre et aimante; sur son front d'une blancheur de lis brillait aussi des boucles d'un blond doré, et ses joues légèrement rosées formaient le plus bel ovale que puisse dessiner et peindre la main d'un artiste; dans tout son être aussi il y avait ce calme, ce

recueillement, cette gravité saisissante, véritable poésie de l'âme immatérielle, qui n'a été comprise que par les artistes croyants du Nord, avant que l'inspiration matérielle de l'art païen leur fût apportée par le Midi.

Marie Van de Werve était très-richement vêtue; mais il y avait dans son costume une telle sobriété d'ornements, à cette époque de luxe exagéré, que cela pouvait sembler érange. Un corsage de velours bleu de ciel embrassait sa taille svelte, et une jupe de damas à grandes fleurs tombait en plus anguleux jusqu'à ses pieds. Seulement sur ses manches à crevés brillaient quelques broderies de fil d'or, et sur la poche en peau de chamois qui pendait de sa ceinture scintillaient des glands mobiles incrustés de pierreries.

Tout ce qui l'entourait attestait l'opulence de son père : de grands vitraux peints, couverts des armoiries de ses ancêtres, jetaient des reflets magiques sur le parquet de marbre; des tables de chêne, des chaises, des cassettes chargées de sculptures exquises par le ciseau d'artistes célèbres, étaient rangées le long des murs; un crucifix d'ivoire précieux s'élevait au fond et offrait l'eau bénite dans une coupe d'argent ciselé. Jusqu'aux gigantesques chapelets, placés dans les cendres sous le manteau de la vaste cheminée, étaient en partie dorés et ornés d'armoiries.

Soit que sa prière fut terminée ou que ses pensées eussent pris une autre direction, elle se leva de son siège et se dirigea à pas lents vers la grande fenêtre qui donnait sur le jardin. Elle regarda à travers les vitraux en levant les yeux vers le ciel, comme pour demander à son profond azur s'il resterait longtemps aussi pur.

L'expression d'un doux espoir vint illuminer son beau visage, et la teinte rosée de l'émotion se peignit sur ses joues.

Un homme déjà âgé se mouva en ce moment à la porte de la salle. D'épaisses moustaches ombrageaient ses lèvres et une longue barbe pointue lui descendait jusques sur la poitrine. Il y avait quelque chose de grave, de sévère, dans son imposante physionomie et même dans son costume; car bien qu'on pût voir briller sur sa poitrine le drap d'or de son pourpoint, tout son corps était enveloppé dans une longue robe dont la couleur sombre était rehaussée par des revers de fourrure blanche comme la neige.

— Bonjour, Marie, dit-il en s'approchant de la jeune fille.

— Que la bénédiction de Dieu vous accompagne partout, mon père bien-aimé, répondit-elle; venez donc voir comme le ciel est bleu et comme tout brille sous les rayons du soleil.

— Temps charmant : on dirait que nous sommes déjà en plein mois de mai.

— C'est aujourd'hui la veille de mai, mon père.

Et, avec un joyeux sourire, elle étira son père plus près de la fenêtre, et lui montrant le ciel du doigt :

— Le vent a tourné, dit-elle; il vient d'Angleterre.

— C'est vrai, depuis hier déjà il est au sud-est.

— Ah ! tant mieux ! les vaisseaux qui sont retenus en mer pourront remonter l'Escaut avec la marée d'aujourd'hui ou de demain !

— Et tu espères, murmura M. Van de Werve, en secouant la tête, que la galère *Il Salvatore*, qui doit amener de Luques

le vieux signor Deodati, se trouvera au nombre de ces vaisseaux ?

— J'ai si longtemps imploré de Dieu ce vent favorable, répondit la jeune fille. Je remercie le Seigneur de sa miséricorde : ma prière est exaucée !

M. Van de Werve regarda le parquet d'un air tout préoccupé, comme si les paroles de sa fille avaient fait sur lui une impression désagréable.

La jeune fille appuya son bras caressant sur son épaule et dit :

— Cher père, vous voilà encore triste: Vous m'avez cependant promis que vous attendriez avec calme et tranquillité l'arrivée du signor Deodati.

— C'est vrai, mon enfant, répondit-il, mais maintenant que le moment de prendre une décision approche, je me sens l'âme pleine d'inquiétude. Nous sommes d'un sang illustre, Marie, et nous devons par l'éclat extérieur et par un grand déploiement de luxe, faire honneur à la splendeur et à la gloire de notre race. Le signor Geronimo que tu sembles aimer plus que tout autre, vit ici très-économiquement; il est vêtu fort simplement, et s'abstient de toutes les dépenses qui, comme preuves de richesse et de générosité chevaleresque, relèvent un homme aux yeux du monde. Cela me fait craindre que son oncle ne soit guère riche ou très-avare.

HENRI CONSCIENCES

(La suite au prochain numéro.)

(1) « Mais ces gentilshommes néerlandais, et ceux d'en deça de montagnes, ne peuvent faire le commerce, comme le font les innombrables nobles italiens de Venise, Florence, Gènes et Lucques. » L. GUICCIARDINI, *Descr. des Pays-Bas*, p. 140.